

CONGÉ NON PAYÉ OU CHANGEMENT DE TRAVAIL: LA PRUDENCE EST DE MISE

La conclusion d'une assurance par convention permet aux salariés ayant un horaire de travail d'au moins huit heures par semaine de prolonger jusqu'à un maximum de 180 jours la couverture d'assurance légale pour les accidents non professionnels.

Ceci peut s'avérer nécessaire, notamment lorsqu'un salarié prend des vacances non payées ou quand il change d'emploi, vu que la couverture d'assurance conclue par l'ancien employeur expire automatiquement 30 jours après la fin du rapport de travail.

Une assurance par convention est conclue par le simple paiement de la prime. Se montant à 25 francs par mois ou fraction de mois, cette prime doit être payée au plus tard le dernier jour de validité de l'assurance des accidents non professionnels. Elle est valable pour la durée convenue, au maximum toutefois pour six mois. L'assurance par convention prend fin au moment où la personne assurée commence à travailler dans un emploi représentant au moins huit heures par semaine.

Si la personne assurée ne reprend pas une activité rémunérée, elle doit inclure le risque-accidents dans son assurance-maladie avec effet au plus tard au moment où l'assurance par convention prend fin. De plus, cela peut valoir la peine d'envisager la conclusion d'une assurance d'indemnités journalières ainsi que d'une assurance-capital pour les cas de l'invalidité et du décès.

Visana vous facilite les choses

Même si une assurance par convention a été conclue, certains assureurs-accidents ne versent pas d'indemnités journalières en cas d'accident occasionnant une incapacité de travail lorsque la perte de salaire n'est pas établie. En ce qui concerne Visana, les prestations en indemnités journalières au titre de l'assurance par convention sont versées en tout cas et elle assume également les frais de guérison.

L'employeur est tenu d'informer ses collaborateurs de la possibilité d'une prolongation de la couverture d'assurance-accidents par la conclusion d'une assurance par convention. Votre interlocuteur ou interlocutrice auprès de Visana vous conseillera volontiers.

Patricia Hochstrasser

Centre de prestations Assurance-accidents

Visana au salon «Sécurité au travail en Suisse»

Les 5 et 6 novembre 2008 se tiendra à Bâle le salon spécialisé «Sécurité au travail en Suisse». Pendant ces deux jours, les thèmes de la sécurité et de la promotion de la santé dans les entreprises seront à l'honneur. Ce sont quelque 40 blocs thématiques qui seront proposés dans ce contexte.

Venez nous voir au stand D.02 dans la halle 2 du Centre de Foires de Bâle. Nous vous présenterons nos services en matière de prévention des absences. Vous trouverez des informations détaillées sur le salon «Sécurité au travail en Suisse» sur le site www.arbeits-sicherheit-schweiz.ch.



business

Magazine pour la clientèle entreprises 3/2008

Assurance-maladie d'indemnités journalières

Collaboration dans le long terme

Prévention des accidents

Halte aux accidents en dehors du travail

Business Travel/Assistance

Voyages à l'étranger sans entraves



EDITORIAL



SOMMAIRE

La compétence professionnelle de l'interlocuteur entre dans la décision 3

Sports d'hiver: prévenir efficacement les accidents non professionnels 6

Underwriter de Visana en mire 8

Bien s'assurer pour les voyages d'affaires à l'étranger 10

L'assurance par convention en cas de congé non payé ou de changement de travail 12

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Au cours de l'année dernière, les 38 assureurs-accidents de Suisse ont reçu au total 734 000 avis d'accidents. Ceci représente en moyenne un accident toutes les 43 secondes. Le côté positif est que le nombre des accidents a diminué de 1,3% par rapport à l'année précédente.

458 000 des accidents enregistrés, c'est-à-dire le 63%, se sont produits en dehors du travail. On pourrait en déduire que le poste de travail, avec «juste» 263 000 accidents annoncés, est considérablement plus sûr qu'un terrain de football ou qu'une piste de ski. Mais, bien sûr, cette affirmation est purement gratuite...

Une chose est sûre, cependant, c'est que chaque accident est de trop. Et ceci pas seulement pour les personnes directement touchées et leurs familles, mais aussi pour les employeurs et les collègues de travail qui doivent ainsi compenser l'absence au lieu de travail. Pour faire encore plus baisser le nombre des accidents à l'avenir, Visana va renforcer son engagement dans la prévention.

Le sport est en soi une chose saine. Mais en même temps, il compte parmi les passe-temps qui causent le plus grand nombre d'accidents. Ceci vaut surtout pour les sports de glisse. C'est pourquoi Visana organise le 30 janvier 2009 la première journée de sports d'hiver «Stop Risk». Les collaborateurs des entreprises ayant la couverture LAA auprès de Visana auront à l'occasion d'améliorer leur compétence en tant que skieurs ou snowboarders et de diminuer ainsi leur risque de subir un accident.

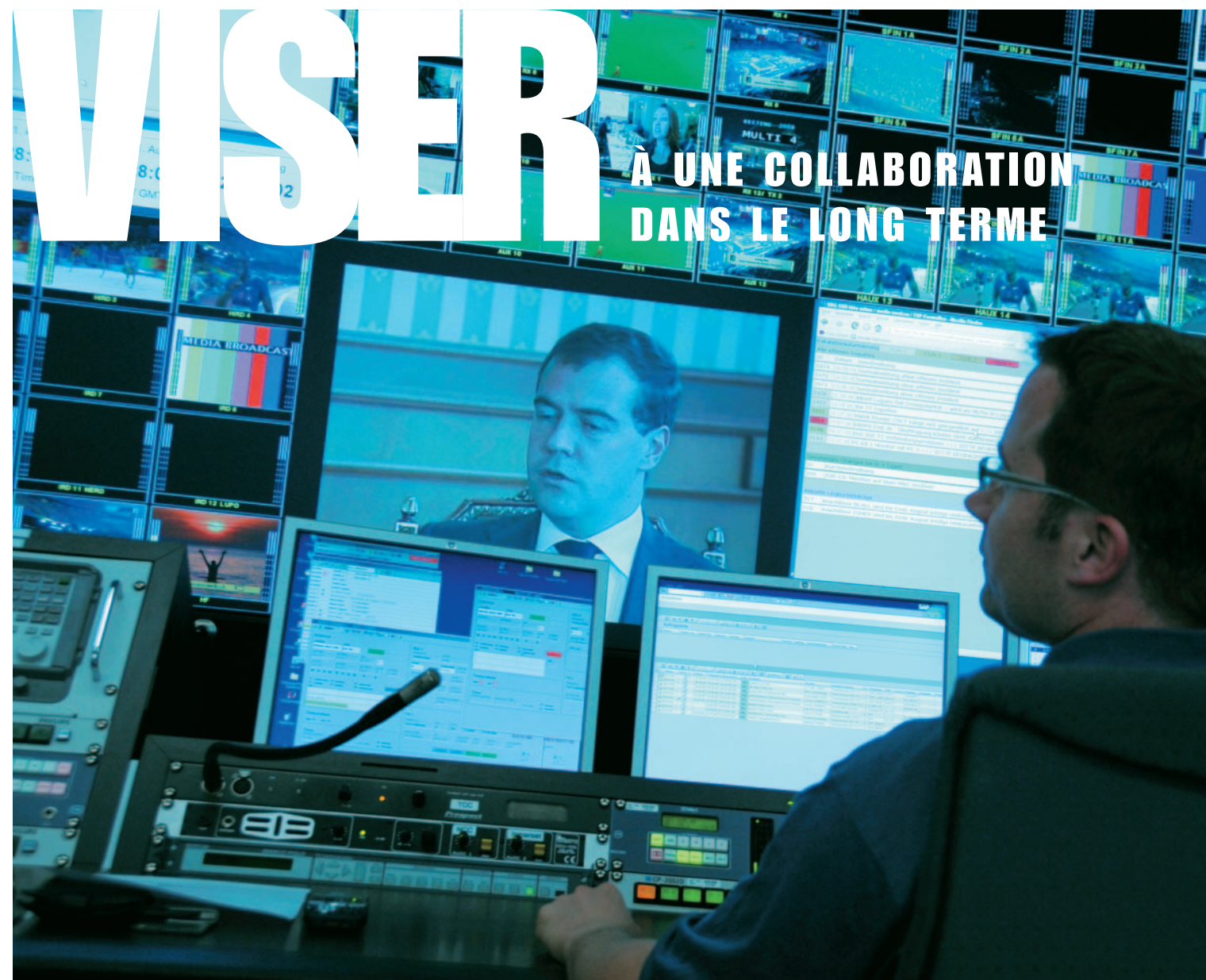
Et si cet effort de prévention devait, malheureusement, ne pas porter les fruits escomptés, vous pouvez en tout cas faire confiance à Visana pour rester un partenaire sûr et fiable à vos côtés. N'hésitez pas à nous donner votre avis. Nous attendons volontiers tout feedback de votre part. Par exemple dans le cadre d'un entretien avec nos conseillers.

Roland Lüthi
Membre de la direction, responsable du ressort Clientèle entreprises

Impressum

Visana business news est une publication de Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprises. • Rédaction: Stephan Fischer, Karin Lanz • Adresse: Visana business news, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15 • Fax: 031 357 96 22 • E-mail: business@visana.ch • Mise en page: Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Hittnau • Impression: Appenzeller Volksfreund, Appenzell • Internet: www.visana.ch

Une assurance-maladie d'indemnités journalières pleine d'attraits



À UNE COLLABORATION
DANS LE LONG TERME

SRG SSR idée suisse est – au sens propre du terme – une entreprise avec un rayonnement à l'échelle de tout le pays. Ses programmes de télévision et de radio, qui atteignent la Suisse entière, tiennent compte des diversités régionales. C'est là une force que Visana cultive elle aussi.

SRG SSR idée suisse est depuis début 2007 cliente de Visana pour l'assurance-maladie d'indemnités-journalières. Comme l'explique Gertrud Stoller, responsable du secteur des prestations sociales et de l'assurance du personnel, un élément important du choix a été que le nouveau partenaire ait la compétence

requis pour toutes les régions linguistiques. En effet, elle voit dans une sensibilité par rapport aux différences de mentalité une condition favorable dans l'optique d'un partenariat durable.

C'est la compétence professionnelle qui compte

Outre les primes, qui évidemment ont une importance primordiale, Gertrud Stoller signale l'importance que prennent les solutions informatiques offertes, tel le Case Management, ainsi

Gertrud Stoller, responsable du secteur des prestations sociales et de l'assurance du personnel auprès de SRG SSR idée suisse



Flexibilité de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

Dans le cadre de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, un salaire maximal de 250 000 francs peut être assuré auprès de Visana. L'évaluation individuelle des risques permet de calculer des primes avantageuses et concurrentielles. L'étendue de la couverture d'assurance peut être choisie individuellement, par exemple 80, 90 ou 100 % du salaire AVS. Les délais d'attente peuvent également être adaptés aux besoins spécifiques de l'entreprise dans une fourchette entre 0 et 180 jours. Lorsque l'évolution des sinistres est favorable, une partie des primes est reversée comme participation à l'excédent au preneur d'assurance. Pour en savoir plus: www.visana.ch > Entreprises > Offre

que la compétence professionnelle des collaborateurs pour l'attribution du mandat. «Il était étonnant de voir avec quelle précision ou avec quel manque de détails certaines offres étaient établies, se souvient-elle. Nous en avons tiré nos conclusions quant à la question de savoir si nous étions pris au sérieux en tant que client potentiel».

Avec son équipe, Gertrud Stoller a pu voir comment les différents candidats se présentaient. Pour éviter une influence réciproque, l'évaluation s'est faite individuellement, chacune et chacun notant indépendamment des autres son favori sur un papier. Le fait que Visana ait été choisie à l'unanimité pour être le nouvel assureur des indemnités journalières en cas de maladie a été très flatteur pour Visana, pour qui toutefois voit cette distinction représenter aussi un grand défi à relever.

Placer la personne au centre

«Derrière chaque dossier, il y a toujours aussi une personne», déclare Gertrud Stoller. Ce qu'elle entend par là, c'est qu'une grande importance est accordée au facteur humain. Les prestations de Case Management de Visana ont dans ce sens été un critère décisif. Il est clair que Visana, en tant qu'assureur-maladie, dispose d'une sensibilité particulière à cet égard. «En cas de maladie, ils vont plus vite voir de quoi il retourne», ajoute-t-elle.

Le contrat de la SRG SSR idée suisse comporte un long délai d'attente de 180 jours. Le fait de saisir tout cas de maladie au plus tard après 30 jours par voie électronique dans Business Integra prend alors une importance particulière. «Introduire ce

SRG SSR idée suisse

SRG SSR idée suisse occupe 6000 personnes (4700 postes à plein temps) et génère un chiffre d'affaires de près de 1,6 milliard de francs. Il s'agit ainsi de la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Elle offre 8 programmes de télévision et 28 de radio dans les quatre langues nationales ainsi que des sites internet complémentaires et des services de télétexte en français, allemand et italien.

SRG SSR idée suisse est une entreprise de médias organisée selon le droit privé mais chargée d'un mandat de droit public, ancré dans la Constitution et réglementé dans la loi sur la radio et la télévision (LRTV). Elle opère sur la base d'une concession qui lui est octroyée par le Conseil fédéral. Il s'agit d'une entreprise à but non lucratif, qui se finance à 70 % par les redevances et à 30 % par son activité commerciale. www.srgssrideesuisse.ch



changement nous a demandé une certaine capacité d'adaptation, mais cette mesure est entre-temps bien comprise de tous.»

Une vision à long terme

Tout changement d'assureur est un facteur d'incertitude, dit Gertrud Stoller: les interlocuteurs changent, et les procédures aussi. Et elle précise que si le contrat conclu avec Visana est de trois ans avec droit de résiliation à la fin de chaque année, l'entreprise est clairement intéressée à un partenariat dans le long terme. La collaboration s'est déroulée de façon très satisfaisante jusqu'à présent.

Il y a bien eu certains problèmes dans le contexte des transformations à apporter dans les systèmes informatiques de Visana, mais qui ont tous pu être résolus dans la recherche en commun d'une solution. La bonne communication a été à cet égard d'un grand secours. «Les gens de Visana savent vraiment se mettre au diapason avec nous, pour une bonne communication», dit Gertrud Stoller en conclusion.

Stephan Fischer
Communication d'entreprise

Prévention des accidents non professionnels sur les pistes de ski

PREVENIR

DE MANIÈRE CIBLÉE LES ACCIDENTS
PENDANT DES ACTIVITÉS SPORTIVES HIVERNALES



Le 30 janvier 2009 à Grindelwald, Visana organise pour la première fois une journée de sports d'hiver placée à l'enseigne «Stop Risk» à Grindelwald. L'objectif de cette expérience pilote est de prévenir les accidents et d'éviter les absences qui en sont la conséquence. Vous aussi en tant qu'employeur, ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs, pouvez y participer.

La plupart des accidents ne relève pas du domaine professionnel mais du domaine non professionnel. Parmi les activités les plus dangereuses en dehors du lieu de travail, les accidents de sports d'hiver figurent sur les premiers rangs de la liste. Environ 45 000 personnes par année sont victimes d'un accident sur les pistes de ski ou pendant une descente à pic en snowboard.

Réduire le nombre des accidents – un bienfait pour tout le monde

Ce genre d'accident est souvent à l'origine de coûts élevés pour les employeurs. Les entreprises doivent remplacer les collaborateurs accidentés, chercher et engager des remplaçants ou répartir le travail supplémentaire sur les collaborateurs en bonne santé. C'est la raison pour laquelle une réduction des accidents non professionnels est non seulement dans l'intérêt des employeurs, mais encore des salariés.

Visana offre à ses entreprises clientes dans le domaine de la LAA et à leurs collaborateurs la possibilité d'améliorer leur

compétence personnelle en matière de ski et d'activités connexes afin de prévenir activement accidents et blessures. La journée de sports d'hiver «Stop Risk» est organisée en collaboration avec un partenaire et est reconnue par le Bureau de prévention des accidents (bpa).

La prévention doit être active

La prévention des accidents dans les activités hivernales doit être vécue activement et de manière émotionnelle. La journée vise à rafraîchir des faits connus et à motiver les participants à mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Tout ceci sans donner d'ordres, mais d'une manière souple, mettant l'accent sur le plaisir.

Les participants seront suivis par des professeurs d'activités hivernales, qui leur donneront des astuces pour une bonne maîtrise de ces activités, dans le cadre d'un atelier sur une demi-journée. Le point culminant de cette journée sportive distrayante est constitué par des exercices et des mesures sur un trajet de grande vitesse. La deuxième demi-journée est à la libre disposition des participants.

Programme de la journée

8h00 à 10h00	Check-in, arrivée des participants
9h00 à 12h00	Atelier (contrôle des skis, du casque et de la protection, astuces données par les coaches d'activités hivernales, information et dégustation dans le centre d'information)
12h15 à 13h30	Repas de midi
Jusqu'à 15h30	Activités libres, puis fin de la journée et retour individuel

«Tout compris»

La première journée de sports d'hiver «Stop Risk» de Visana offre 100 places pour des entreprises assurées LAA et leurs collaborateurs. Sont inclus l'abonnement journalier de ski, l'approvisionnement, l'instruction par les coaches, le conseil individuel, les skis de test pour une demi-journée, l'équipement de test (casque, protections, lunettes de soleil), l'examen des fixations effectué par le bpa. Le voyage est à la charge des participants.

Souhaitez-vous participer avec vos collaborateurs à la journée de sports d'hiver «Stop Risk» de Visana? Alors retournez-nous le talon de réponse qui figure sur la dernière page de cette édition. Nous vous enverrons le lien par lequel vos collaborateurs peuvent s'inscrire en ligne. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception.

Rita Buchli

Responsable de projet Gestion de la santé et des absences

L'assureur-accidents Visana

Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), tous les employeurs sont obligés d'assurer contre le risque-accidents tous leurs employés dont le salaire est soumis à l'AVS. Le salaire AVS est assuré jusqu'à la limite salariale LAA qui se monte actuellement à CHF 126 000.- par personne et par année. La couverture comprend les accidents professionnels et non professionnels ainsi que les maladies professionnelles. A partir de huit heures de travail par semaine au minimum pour un employeur, il y a l'obligation de conclure une assurance des accidents non professionnels.

La protection d'assurance comprend les traitements ambulatoires dispensés par le médecin, l'hospitalisation en division commune, les prestations d'indemnités journalières dès le troisième jour à raison de 80 % jusqu'à concurrence du salaire maximum LAA ainsi que le paiement des rentes d'invalidité et de survivants. Vous trouverez davantage d'information sous www.visana.ch > Entreprises > Offre.

Dangereux sports d'hiver

En 2007, les assureurs en Suisse ont enregistré environ 734 000 accidents dont 458 000 accidents qui se sont produits pendant le temps libre – cela ne représente pas moins de 1254 accidents par jour. Un tiers environ des accidents du temps libre arrive lors d'activités ludiques et sportives. Le sport d'hiver ayant provoqué presque 46 000 accidents en 2006 se trouve en deuxième position, après les jeux de ballon, sur la liste des activités sportives prédisposées aux accidents. Les coûts de ces accidents (ski alpin: 24 190, monoski: 9085) se sont montés à presque 300 millions de francs.

www.unfallstatistik.ch

Collaborateurs de Visana en mire

LE SPORT D'ÉLITE, UNE BONNE ÉCOLE



L'automne, c'est la période où les demandes d'offres en provenance de Suisse romande et du Tessin s'accumulent sur le bureau de Cornelia Gerson. Cette Bernoise de 43 ans qui travaille à la souscription (Underwriting) au Centre de compétence ouest ne souffre pas d'être ainsi sous pression: elle en a vu d'autres en tant qu'ancien membre de l'équipe nationale de volley-ball.

Cornelia Gerson présente un beau palmarès. Elle a gagné plusieurs fois le Championnat suisse (entre 2000 et 2003) et la Coupe suisse avec l'équipe «Zeiler» de Köniz. Pour elle personnellement, son plus grand succès a été d'être élue «Joueuse de

l'année» en 1989. Ses expériences dans le sport d'élite lui ont par la suite été bien utiles dans son activité professionnelle.

Aptitude à travailler en équipe et résistance au stress

«J'ai appris par le sport la façon de se comporter avec les gens, même avec ceux qui ne me plaisent pas du tout», nous explique Cornelia Gerson. Par le sport d'équipe, elle a appris l'importance de la coopération, ce qui lui est bien utile aussi lors des

pointes de travail. Et d'ajouter: «Certains parlent de stress, mais moi, je supporte bien». Elle voit dans cette attitude un «effet secondaire» positif de son activité sportive, qui lui est utile surtout en automne, lorsque la saison de vente bat son plein.

C'est alors le coup de feu particulièrement pour les souscripteurs, qui reçoivent des conseillers à la clientèle les demandes d'assurance présentées par des clients et doivent le plus rapidement possible élaborer une offre convaincante. «La concurrence est rude sur le marché, ajoute Cornelia Gerson, et les méthodes sont parfois très agressives. Je dois toujours garder à l'œil ce que fait la concurrence – en fait, c'est passionnant».

L'observation du marché est indispensable

Pour savoir dans quelle direction le marché évolue, Cornelia Gerson a besoin d'informations externes. Elle peut compter pour cette observation du marché sur le soutien des gestionnaires du suivi des courtiers et des conseillers aux entreprises. Ce n'est que par une surveillance permanente que Cornelia Gerson et ses collègues de l'underwriting restent en mesure de faire pour Visana des offres avec des primes attrayantes dans le domaine des indemnités journalières et de la LAA.

Elle entretient donc des contacts suivis avec les conseillers à la clientèle entreprises de Suisse romande et du Tessin. «La collaboration fonctionne très bien. Je ne suis pas bilingue, mais je ne me gêne pas pour parler français, et cela permet une très bonne communication.»

La situation bien en main

Ce qui rend son travail intéressant, c'est surtout d'avoir elle-même des responsabilités, de disposer de compétences. «Évidemment, la responsabilité n'est pas forcément agréable quand les choses vont de travers», dit-elle avec un clin d'œil éloquent – et l'on comprend bien que cela n'arrive guère.

Ce n'est en tout cas pas le talent d'organisation qui manque à Cornelia Gerson, qui mène parfaitement bien sa barque avec un taux d'occupation de 70%. Le fait qu'elle ait toujours travaillé, même lorsqu'elle était sportive d'élite, et qu'elle ait su mener en plus une activité familiale et tenir son ménage, a été le meilleur entraînement à cet effet. «Mais évidemment, cela n'est possible qu'avec un employeur qui, comme Visana, fait preuve de souplesse à votre égard.»

Stephan Fischer

Communication d'entreprise



Le volley dans le sang

Cornelia Gerson a grandi à Zollikofen, dans l'agglomération de Berne. Déjà à l'âge de 14 ans, elle a joué dans la ligue nationale B de volley-ball. Après un apprentissage de commerce, elle a pu, grâce à une bourse, passer un certain temps aux États-Unis, où elle a commencé des études de sport. Elle a toutefois arrêté au bout d'une année, les conditions-cadres ne lui convenant pas. Sa carrière extraordinaire en volley-ball (sélection en équipe nationale, divers titres de Championnat et de Coupe suisses) ainsi que des offres pour passer professionnelle dans son sport ne l'ont pas empêchée d'avoir toujours un travail, au moins à temps partiel. Depuis le 1^{er} août 2007, elle évolue dans l'équipe Clientèle entreprises de Visana.

Le volley-ball a accompagné Cornelia Gerson et a été déterminant pour la plus grande partie de sa vie. Son époux Marc Gerson, lui-même aussi «une pointe» comme joueur et entraîneur, et leurs deux enfants: tous dans la famille ont le volley-ball dans le sang. Si Cornelia Gerson s'est retirée progressivement du sport d'élite, en glanant tout de même au passage un titre de championne suisse senior de beach-volleyball, elle transmet encore son expérience en entraînant la relève, à Belp et à Münsingen.

Bien assurés – aussi à l'étranger
POUR QUE VOS

SEJOURS

**PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER
NE VIRENT PAS AU CAUCHEMAR**



Tomber malade ou avoir un accident à l'étranger, cela signifie: un autre système de santé publique, des procédures peu claires et un traitement qui ne commence qu'une fois le paiement garanti. Avec «Business Travel» de Visana et son service d'aide immédiate 24 h sur 24, vous pouvez entreprendre vos tâches professionnelles à l'étranger sans inquiétude.

Pour de nombreuses personnes, les séjours à l'étranger font partie du quotidien professionnel. Les entreprises qui envoient leurs employés à l'étranger de façon sporadique ou régulière devraient s'assurer de leur fournir la protection nécessaire en cas de maladie et d'accident. Car dans certains pays, les coûts de traitement sont nettement plus élevés qu'en Suisse.

Assistance et «Business Travel»

L'assistance gratuite pour les assurés disposant de l'assurance complémentaire LAA (division mi-privée ou privée) et «Business Travel» sont deux produits attractifs de Visana pour plus de sécurité lors de vos séjours à l'étranger. (Voir encadré)

Durant ses vacances en Thaïlande, Marco G. a loué un scooter avec des amis. Un automobiliste lui a refusé la priorité, provoquant un accident. Lors de la collision, Marco G. a subi de nombreuses fractures aux bras et aux jambes. Heureusement, le port du casque lui a évité des blessures à la tête. L'hôpital a refusé de l'admettre sans confirmation de couverture de l'assurance.

En cas d'urgence, l'assistance gratuite est utile

Par chance pour Marco G., il disposait, par le biais de son employeur, du complément LAA mi-privé auprès de Visana. La carte Visana Assistance avec le numéro de téléphone d'urgence se trouvait dans son porte-monnaie. Un appel a suffi pour que le service d'aide immédiate Visana règle rapidement la garantie de prise en charge des frais. Tout simplement.

Par la même occasion, le service d'assistance a contacté la Rega afin de clarifier les détails pour un rapatriement vers la Suisse. Cette facture a également été couverte par le complément LAA de Visana.

«Business Travel» pour de brefs séjours à l'étranger

Stefan Z. est key account manager dans une entreprise suisse d'horlogerie active au niveau international. Il doit souvent se rendre en Ukraine pour son travail. Il connaît déjà bien ce pays et s'y sent en sécurité. Après la conclusion d'un contrat avec un client, ils fêtent l'événement par un bon repas.

Stefan Z. n'a pas eu de chance. Le lendemain matin, il se réveille avec une vilaine intoxication alimentaire. La réception de l'hôtel appelle l'ambulance qui l'emmène à l'hôpital le plus proche. Là-bas, on lui demande d'abord s'il est assuré. L'hôpi-

tal exige une garantie de prise en charge des frais préalable. Stefan Z. se souvient que son employeur a conclu l'assurance «Business Travel» auprès de Visana – mais il ne retrouve pas la carte d'assuré.

Heureusement, une copie se trouve dans le coffre de l'hôtel. Un coup de fil au service d'aide immédiate de Visana suffit pour qu'une garantie de prise en charge des frais soit fournie pour le séjour à l'hôpital. Les frais d'ambulance sont également couverts par «Business Travel» de Visana.

Marcel Kammermann

Responsable de projet Clientèle entreprises

Assistance au complément LAA

Assistance Visana est un service disponible 24 h sur 24 qui couvre exclusivement le risque d'accident. Visana offre cette prestation en collaboration avec Mobi24. Assistance vous dépanne 365 jours par année et 24 heures 24. Elle organise les consultations médicales, les séjours à l'hôpital, le rapatriement en Suisse, etc. Ce service est réservé aux collaborateurs des entreprises qui ont conclu une assurance complémentaire LAA dans le domaine des frais de guérison (division mi-privée ou privée). Les membres de la famille ne peuvent pas être inclus dans cette assurance. Assistance est joignable au 0800 800 890 (en Suisse) et +41 31 389 83 39 (depuis l'étranger).

«Business Travel» – pour de brefs séjours à l'étranger

«Business Travel» est une assurance pour voyages d'affaires destinée aux collaborateurs d'entreprises. Visana propose cette assurance en collaboration avec IPA (Inter Partner Assistance). Le service d'aide immédiate Visana vous dépanne 365 jours par année et 24 heures 24. Il organise les consultations médicales, les séjours à l'hôpital, le rapatriement en Suisse, etc. «Business Travel» prend en charge les frais de guérison en complément à l'assurance accidents et maladie en cas de traitement d'urgence. «Business Travel» couvre les risques d'accident et de maladie et prend en charge les frais supplémentaires pour les actions de recherche ou de sauvetage, ainsi que ceux engendrés par le voyage des membres de la famille. Le service d'aide immédiate 24 heures sur 24 est garanti dans le monde entier au numéro de téléphone +41 22 819 44 11.